



*Municipalité de Champlain*  
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0  
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032  
Courriel : [info@municipalite.champlain.qc.ca](mailto:info@municipalite.champlain.qc.ca)

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné que lors d'une assemblée du conseil municipal de Champlain qui se tiendra le **LUNDI 4 MAI 2026**, à compter de 19 h 30 , au Centre du Tricentenaire, 961, rue Notre-Dame, il sera discuté des demandes suivantes :

**1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 206, RUE NOTRE-DAME – LOT 4 504 810**

- Autoriser la construction d'un bâtiment accessoire en cour avant à une distance de 46 m du bâtiment principal alors que la réglementation autorise 10 m article 7.8 du règlement de zonage.

**2. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 1129, RUE NOTRE-DAME – LOT 4 505 347**

- Autoriser la construction d'un perron en saillie sur la façade avant, empiétant de 2 m de la marge prescrite à l'article 7.5 du règlement de zonage

**3. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 1282, RUE NOTRE-DAME – LOT 4 503 315**

- Autoriser une superficie totale maximale de l'ensemble des bâtiments accessoires de 157.18 m<sup>2</sup>, comparativement au maximum de 150 m<sup>2</sup> actuellement permis.
- Autoriser la construction d'un garage détaché en cour avant en contravention à l'article 7.6 du règlement de zonage
- Autoriser une hauteur de garage de 8 m, au lieu de la hauteur maximale de 4 m prévue à l'article 8.2 du règlement de zonage

Toute personne intéressée

- Pourra se faire entendre lors de l'assemblée du lundi 4 mai 2026 à 19 h 30 au Centre du Tricentenaire
- ou faire parvenir ses avis ou commentaires par courriel à [info@municipalite.champlain.qc.ca](mailto:info@municipalite.champlain.qc.ca) ou par courrier au 819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0

Donné à Champlain ce seizième jour du mois d'avril deux mille vingt-six (16 avril 2026)

*Caroline Dionne*

---

Caroline Dionne, directrice générale

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Caroline Dionne, directrice générale, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai affiché copie de l'avis ci-dessus sur le site de la municipalité, section avis, et au bureau municipal, le 16 avril 2026.

Donné à Champlain ce seizième jour du mois d'avril deux mille vingt-six (16 avril 2026)

*Caroline Dionne*

---

Caroline Dionne, directrice générale